

**Information du personnel des prestataires et fournisseurs d'Experis sur le traitement des données à caractère personnel
Version du 28 septembre 2023**

A qui s'adresse cette notice d'information ?

Cette notice d'information s'adresse à nos intervenants externes, prestataires et fournisseurs.

Elle a vocation à vous fournir une information claire et transparente sur la manière dont vos données sont collectées et traitées par Experis.

Elle décrit :

- les catégories de données personnelles que nous collectons,
- comment nous les utilisons,
- où nous les stockons,
- combien de temps nous les conservons,
- comment nous les protégeons,
- avec qui nous les partageons,
- les droits que vous pouvez exercer.

Quelles sont les données personnelles que nous collectons ? Pour quelles finalités ?

Les données personnelles sont des informations relatives à une personne physique qui, seules ou combinées, permettent de l'identifier directement ou indirectement.

Experis collecte et traite les informations à caractère personnel concernant ses intervenants externes, prestataires et fournisseurs (« vous ») pour satisfaire ses objectifs, selon les bases légales indiquées dans le tableau suivant :

Catégories de données à caractère personnel traitées	Finalités du traitement	Bases légales
<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification • Données de contact, • Données relatives à la vie professionnelle • Données d'ordre économique et financier • Données d'activité des intervenants externes dans le cadre de l'exécution des services (planning, activités d'appels...) 	Assurer le suivi et la gestion de ses relations commerciales et échanger avec vous (prestataire personne physique)	Exécution d'un contrat auquel vous êtes partie (article 6-1.b du RGPD)
	Administrer et gérer tous types de ressources ou d'équipements mis à votre disposition (prestataire personne physique)	
	Permettre l'affectation des personnes à une activité et assurer le suivi, l'exécution et l'administration des activités confiées (prestataire personne physique)	
	Effectuer du suivi et de la planification sur les projets et activités menés et fournir des éléments d'aide à la décision (prestataire personne physique)	
	Vous informer et/ou vous solliciter en vue de l'attribution de marchés (prestataire personne physique)	

**PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Prestataires et Fournisseurs**

	Établir les contrats conformes à la réglementation en vigueur	Exécution d'une obligation légale (article 6-1.c du RGPD)
	Se conformer à ses obligations légales, réglementaires et conventionnelles	
	Assurer la sécurité des systèmes d'information	Notre intérêt légitime (article 6-1.f du RGPD)
	Etablir les listes du personnel intervenant chez Experis dans le cadre de contrats conclus avec votre société	
	Etablir des statistiques à usage interne ou de déclarations administratives et améliorer son organisation	
	Gérer et contrôler le respect des procédures internes de ManpowerGroup et réaliser des audits	
	Administrer, gérer et assurer sa défense face à des réclamations ou des actions légales	
	Administrer et gérer les outils informatiques, les moyens techniques de communication et leurs accès	
	Administrer et gérer les accès aux bâtiments	
	Assurer le suivi et la gestion de ses relations commerciales et échanger avec vous	
	Administrer et gérer tous types de ressources ou d'équipements mis à votre disposition	
	Permettre l'affectation des personnes à une activité et assurer le suivi, l'exécution et l'administration des activités confiées	
	Effectuer du suivi et de la planification sur les projets et activités menés et fournir des éléments d'aide à la décision	
	Vous informer et/ou vous solliciter en vue de l'attribution de marchés	

	<p>Vous informer sur l'actualité d'Experis, de ManpowerGroup et de leurs produits et services</p>	
	<p>Vous faire participer à toute opération promotionnelle ou événementielle</p>	

Les sources de données traitées par Experis sont principalement les données que vous nous communiquez ainsi que celles générées par Experis dans le cadre de nos activités avec vous.

Lorsque le traitement est fondé sur votre consentement, il vous est rappelé que votre consentement peut être retiré à tout moment.

Par ailleurs, Experis est susceptible de publier, divulguer et utiliser les informations agrégées (informations relatives à tous les utilisateurs ou à des groupes ou catégories spécifiques d'utilisateurs combinées de manière à ce qu'un utilisateur individuel ne puisse plus être identifié ou mentionné) et les informations non personnelles à des fins d'analyse du secteur et du marché, de profilage démographique, à des fins promotionnelles et publicitaires et à d'autres fins commerciales.

Aucune décision emportant des effets juridiques à votre encontre n'est prise par un traitement exclusivement automatisé.

Comment protégeons-nous vos données personnelles ?

Nous maintenons des mesures techniques et organisationnelles destinées à protéger vos données personnelles contre toute destruction, perte, altération, accès, divulgation ou utilisation accidentelle, illégale ou non autorisée. Ces mesures assurent un niveau de sécurité adéquat compte tenu, d'une part, de l'état de la technique et, d'autre part, de la nature et de la sensibilité des données et de l'évaluation des éventuels risques. Nous imposons des obligations contractuelles à notre personnel et à tous tiers travaillant pour nos entités afin de s'assurer du respect de règles strictes et des bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des données. Nos employés suivent un programme continu de formation et de sensibilisation sur ces sujets.

Stockage et durée de conservation de vos données

Les données relatives au personnel des prestataires (contacts commerciaux, collaborateurs en intervention au sein d'Experis) sont actualisées et maintenues à jour, elles sont conservées pendant une durée de 5 années à compter de la fin des relations d'affaires. Cette durée peut être étendue en cas de contentieux ou litige.

Certains documents mentionnant des données des coordonnées de prestataires doivent être conservés pour une durée fixée réglementairement. Cela concerne les documents comptables et les pièces justificatives, qui doivent être conservés 10 ans au titre de l'article L123-22 du Code de commerce.

A qui sont communiquées vos données personnelles ?

Experis pourra, aux fins des objectifs précisés ci-dessus, communiquer des informations vous concernant (données d'identification, données de contact, données relatives à la vie professionnelle et données d'ordre économique et financier) aux autres entités du Groupe ManpowerGroup (maison mère et filiales), aux sous-traitants qui réalisent des prestations à sa demande.

Certaines de ces entreprises sont susceptibles d'être situées à l'extérieur de l'Union européenne et à l'extérieur des pays reconnus par l'Union européenne comme ayant des lois garantissant une protection adéquate des données personnelles. Conformément à la réglementation en vigueur, Experis a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les informations personnelles ainsi transférées soient protégées sur le plan de leur sécurité, de leur intégrité et de leur confidentialité. Les transferts éventuels de données sont effectués conformément à la réglementation, et encadrés notamment par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne.

En particulier, dans le cadre de la gestion courante des opérations de l'entreprise (finances, gestion commerciale, audit), de la mise à disposition et de l'utilisation d'outils informatiques (messagerie informatique) et d'outils bureautiques ou collaboratifs, des informations vous concernant sont susceptibles d'être hébergées aux Etats-Unis d'Amérique. Dans le cadre de prestations de support informatique, des données peuvent être rendues accessibles depuis le Maroc et la Tunisie.

Par ailleurs, les informations vous concernant pourront être communiquées à toute personne ou toute entité publique ou privée, notamment les administrations, lorsque cette communication est requise par la loi.

En outre, dans l'hypothèse où Experis serait impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel.

Vos droits

Conformément à la réglementation, vous pouvez exercer vos droits de consultation, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation du traitement et à la portabilité, dans les conditions de la réglementation applicable, sur les données à caractère personnel qu'Experis détient, en adressant une demande mentionnant vos nom, prénom, société prestataire et entité d'affectation et en joignant une copie d'un justificatif d'identité, par le moyen de votre choix :

- Par courrier – à : Experis – Protection des Données / DPO - Immeuble Landscape, 6 Place des Degrés
TSA 61117 92030 La Défense Cedex
- Par le biais de notre [formulaire dédié](#)

Vous pouvez également adresser au Service Protection des Données vos directives relatives au sort de vos données à caractère personnel en cas de décès, et notamment la manière dont vous souhaitez que les droits précités soient exercés.

Experis s'engage à vous répondre dans les délais les plus brefs, conformément aux délais imposés par la réglementation applicable.

Experis se réserve le droit de modifier à tout moment cette Notice d'information sur sa politique de traitement des données à caractère personnel. La date d'entrée en vigueur de cette politique est mentionnée en début de texte. Veuillez-vous y référer périodiquement et plus particulièrement chaque fois que vous nous fournissez des renseignements personnels utiles à votre identification.

Il est porté à votre connaissance que l'autorité de contrôle en France en matière de traitement de données est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, www.cnil.fr, auprès de laquelle vous pouvez demander toute information ou introduire une éventuelle réclamation.